

Guide de bonne conduite

Architecte – Entreprise



«En adhérant à cette démarche

**comme partenaires à l'acte de construire, nous
nous reconnaitrons».**



1) L'Architecte

(Créateur tu es, ...constructeur pragmatique tu deviendras).

A) A l'agence, la préparation du dossier

1. Ton dossier à l'avance tu prépareras, rassemblant l'ensemble des documents « marché », suivants :
 - CCTP (compris rapport de sol)
 - Additif au CCTP
 - Plans
 - Devis des Entreprises
 - Rapport initial du bureau de contrôle
 - PGC
 - Planning de l'opération
2. La liste des intervenants, avec n° téléphone, fax, mail, en début de chantier tu diffuseras.
3. La date et l'heure du rendez vous, en accord les entreprises principales, définitivement tu choisiras.
4. De préférence, le matin ton rendez-vous de chantier, afin de diffuser ton compte rendu l'après-midi, tu organiseras.



B) Le rendez-vous de chantier

1. A l'heure du rendez-vous, chaque semaine, tu arriveras.
2. Avant de faire le point avec les entreprises, le tour du chantier tu feras ; ainsi, les retardataires pour la synthèse de l'avancement des travaux, tu récupèreras.
3. Au bungalow de chantier, l'ensemble des intervenants tu réuniras.
4. Le point sur l'avancement et les prochaines interventions en présence des responsables, tu feras.
5. Les corps d'état secondaires, après de courtes interventions, au plus tôt, tu libèreras.
6. Avant la fin du rendez vous, l'avis du bureau de contrôle et du SPS ainsi que les remarques du maître d'ouvrage, tu demanderas.
7. En cas de conflit avec une entreprise ou le maître d'ouvrage, en temps à l'agence pour réflexion, tu te replieras.



C) De retour à l'agence, après le rendez vous

1. La synthèse de la réunion, en moins de trois pages, sans omettre d'expurger les observations anciennes et inutiles, tu rédigeras.
2. Le compte rendu de chantier, dans la journée, tu diffuseras.
3. Les points prioritaires à évoquer au cours de la prochaine réunion tu indiqueras.
4. Les entreprises absentes au rendez-vous, immédiatement, tu relanceras.
5. Seules les entreprises vraiment concernées par le prochain rendez-vous, tu convoqueras.
6. Pour gérer l'avancement de tes travaux, à l'avance les entreprises tu convoqueras.



④

D) Le must de l'architecte

1. En établissant ton CCTP, du « copier coller » point tu n'abuseras.
2. Pour estimer l'ouvrage, des RATIOS point non plus tu n'abuseras.
3. Au tiers du chantier, l'ensemble des échantillons tu demanderas.
4. Un rendez-vous exceptionnel pour la présentation et le choix des échantillons, en présence du maître d'ouvrage et des entreprises, tu organiseras.
5. En temps et en heure, tes choix tu communiqueras.
6. Les modifications en cours de chantier tu éviteras.
7. Un fax, un mail ou un appel téléphonique étant souvent suivis d'effet, les envois répétés de lettres recommandées tu éviteras.
8. Dans les délais, les situations tu traiteras. Du stylo rouge et des retenues point tu n'abuseras.

⑤



II) L'Entreprise

(Entrepreneur tu es, ...co-équipier tu deviendras)

A) Au bureau, la préparation du dossier

1. Le dossier marché, en te rappelant que le CCTP prime sur ton devis, tu garderas.
2. Les plans d'exécutions, échantillons, suivant les demandes de la maîtrise d'œuvre, en temps tu fourniras.
3. Les devis des travaux supplémentaires, rapidement tu transmettras.
4. L'effectif nécessaire pour le chantier, à l'avance tu prévoiras.
5. Les commandes de fournitures acceptées par la maîtrise d'œuvre, en temps utile tu prévoiras.
6. Avant la dernière situation, si tel est ton choix, ta caution bancaire tu enverras.

B) Le rendez vous de chantier

1. A l'heure du rendez-vous, chaque semaine, tu arriveras.
2. La table du bungalow de chantier, avant le rendez-vous, tu nettoieras.
3. Ton téléphone portable, pendant le rendez-vous, tu éteindras.
4. A la visite du chantier, avec la maîtrise d'œuvre, tu participeras.
5. Lors de la réunion au bungalow, pour prendre la parole, ton tour tu attendras.
6. Les problèmes rencontrés, lors de la synthèse, tu aborderas.
7. En cas de conflits, la gueule de l'architecte et celle du maître d'ouvrage point tu ne casseras.
8. Les autres chantiers durant le rendez-vous, tu oublieras.
9. Des notes sur le chantier, tu prendras.
10. Les clés du chantier, tu n'égareras pas.
11. Les WC de chantier, ton personnel utilisera et nettoiera.
12. Le bungalow de chantier ; jusqu'à la fin de celui-ci, tu conserveras.

C) De retour au bureau, après le rendez-vous

1. Le compte rendu de la maîtrise d'œuvre, dès réception tu liras.
2. En cas de remarques particulières, rapidement la maîtrise d'œuvre tu appelleras.
3. Une situation correcte, en vérifiant les travaux exécutés, chaque moi tu prépareras.
4. Avant chaque fin de mois, ta situation tu transmettras.

⑧

D) Le must de l'entreprise

1. Après ton ordre de service, dans les études amont tu t'investiras et pour une bonne synthèse, tu contribueras.
2. Ton expérience et tes compétences, bien volontiers, au service du projet, tu mettras.
3. Les travaux non commandés tu n'exécuteras.
4. Les DGD et DOE en temps tu transmettras.
5. Tes réserves, à l'heure, tu lèveras.
6. La garantie de parfait achèvement, sans rechigner, tu assumeras.
7. Comme dans les films, au générique tu figureras, ... de la première pierre à l'inauguration, reconnu et désigné tu seras.

CONCLUSION :

« Afin d'œuvrer de concert dans l'intérêt du projet commun nous nous engagerons ».